



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2012

### DELIBERATION RELATIVE A LA CREATION DU CENTRE DE RESPONSABILITES 918-22 « ARCHEOVISION »

Le 22 juin 2012, le Conseil d'Administration, réuni sous l'administration provisoire de Monsieur Patrice BRUN,

➔ a validé la création du Centre de Responsabilité 918-22 « Archéovision ».

*Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 22 juin 2012.*

Nombre de membres présents	<b>19</b>
Nombre de membres représentés	<b>5</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>24</b>
Nombre de votes pour	<b>18</b>
Nombre de votes contre	<b>6</b>

L'Administrateur Provisoire,

Patrice BRUN